

Les principaux interlocuteurs du MAIRE

JUSTICE

- ▶ Procureur de la République (état civil, police judiciaire)
 - ▶ Tribunal administratif
 - ▶ Juge judiciaire
- ▶ Juridictions pénales
- ▶ Chambre régionale des comptes

ARS

- ▶ Veille sanitaire
- ▶ Gestion des crises
 - ▶ Contrôles
- ▶ Offre de soins

GENDARMERIE

- ▶ Exécution des arrêtés de police
 - ▶ Interventions
- ▶ Dispositifs, pratiques, ...

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

- ▶ CDG : gestion, concours, recrutement, médecine du travail, ...
- ▶ CNFPT : formation des agents

ÉTAT

- ▶ Préfets, sous-préfets : sécurité, légalité, politiques nationales, conseil, dotations, élections
- ▶ Services déconcentrés (ex : DRFIP, DASEN, STAP, ...)

RÉGION

- ▶ Développement économique, formation, aménagement, CPER, lycées, énergie, ...
- ▶ Contrats, subventions, ...

EUROPE

- FEADER - FEDER - FSE
- ▶ Soutien à l'innovation, au développement durable, à l'énergie, ...

DÉPARTEMENT

- ▶ Action sociale, haut débit, déchets, collèges, transport scolaire, routes, ...
- ▶ Contrats, subventions, ...
- ▶ Assistance technique dans divers domaines

FONCIER

- ▶ France Domaine (évaluation des biens à céder ou à acheter par la commune)
- ▶ SAFER (acquisitions de terres agricoles, remembrement)

EPCI

- ▶ Communautés : deux compétences obligatoires (*développement économique, aménagement de l'espace,...*), au moins une optionnelle (ex : voirie, environnement, équipements,...) et facultatives
- ▶ Syndicats : SIVOM, SIVU (ex : eau-assainissement), SIVOS (scolaire)

SDIS

- (Service Départemental d'Incendie et de Secours)
- ▶ Prévention, protection, interventions
- ▶ Centres de secours mis à disposition du maire, dans le cadre du règlement opérationnel départemental

DANS LA COMMUNE MÊME...

- ▶ Entreprises : relations encadrées
- ▶ Associations : attention risques (gestion de fait, prise illégale d'intérêt)
- ▶ Habitants : principes à respecter

AGENCES DE L'EAU

- (3 en Côte-d'Or : Rhône, Seine, Loire)
- Lutte contre les pollutions, protection de la ressource, aménagement et gestion des eaux
- ▶ Redevances par les usagers
 - ▶ Aides sélectives aux décideurs locaux